



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fiche départementale - Puy-de-Dôme (63)

Les ICPE du département

- 10 sites Seveso (7 Seveso seuil bas, 3 Seveso seuil haut)
- 46 installations relevant de la directive IED
- 55 carrières
- 434 km de canalisations de gaz naturel



Les chiffres clefs 2022 de l'inspection

Bilan des contrôles

- 276 inspections de sites industriels
- 24 contrôles inopinés de sites industriels
- 12 inspections d'appareils à pression
- 2 inspections de canalisations
- 12 mises en demeure
- 2 amendes
- 5 astreintes financières

Bilan de l'instruction

- 5 décisions sur des dossiers soumis à autorisation
- 6 décisions sur des dossiers soumis à enregistrement

La protection des riverains

Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

- 3 PPRT en vigueur,
- 309 K€ engagés par l'Etat pour le plan d'action dont 365 K€ déjà payés,
- 80 logements diagnostiqués pour des travaux de renforcement du bâti (sur 138),
- 3 logements acquis par procédure de délaissement (sur 3).

Focus : évolution de l'usine Michelin de la Combaude à Clermont-Ferrand

Construit en 1959, le site Michelin de la Combaude à Clermont-Ferrand fabrique d'une part des moules de cuisson et des renforts textiles pour l'ensemble des sites de production de pneumatiques du groupe et, d'autre part, il assure la logistique de pneumatiques de compétition avec un stockage de près de 60 000 m³. Soumis à autorisation ICPE, il emploie plus de 700 personnes.

les deux sites indépendants l'un de l'autre. Il s'agissait en particulier de vérifier le caractère acceptable de cette modification en matière de gestion du risque accidentel (effets domino d'un industriel sur l'autre mais également vis-à-vis de l'extérieur).

Le projet étant situé en zone péri-urbaine, les études de dangers ont occasionné de nombreux échanges avec la DREAL qui



Les deux activités ont fait l'objet d'une scission finalisée en 2022 avec la reprise de l'activité de stockage de pneumatiques par le groupe de logistique Combronde, dans le cadre global de la création d'une importante plateforme multimodale rail / route, laquelle devrait permettre d'éviter l'équivalent de 150 000 trajets de poids lourds par an. Compte tenu des enjeux de ce projet au plan industriel et de son caractère vertueux au plan environnemental (réduction de la part modale du trafic poids lourds au profit du train), un important travail d'accompagnement a été mis en place par l'inspection des installations classées de la DREAL, avec l'objectif de rendre

ont permis de notablement renforcer la sécurité des installations. L'arrêté préfectoral du 3 août 2022 qui a acté le changement d'exploitant a en particulier imposé l'optimisation des stockages (compartimentage, aménagements et réduction du volume total à 50 000 m³) et la mise en place de rampes d'aspersion de type sprinklers sur différentes façades afin de contenir les effets létaux dans l'enceinte de l'établissement. Outre la séparation des réseaux d'eau et de gaz, un renforcement du maillage des poteaux et du réseau incendie a par ailleurs été mis en place afin de rendre les deux sites riverains indépendants.



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy

Pilotage, coordination : service PRICAE, mission communication

Crédits photo : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes,

Mars 2023

Ce document est téléchargeable sur : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr